Docusign Envelope ID: 0D042AA4-7587-81EC-83D2-A0D5419B43CB

AB STRUCTURES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 250 000 €
SIÈGE SOCIAL : ZAC GAROSUD – 1232 RUE DE LA CASTELLE
34070 MONTPELLIER

———

415 199 025 RCS MONTPELLIER

———

(Ci-dessous désignée la « ***Société*** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRESIDENT

La soussignée :

La société MATHCAM HOLDING, représentée par Monsieur Frédéric CHAREYRE,
Agissant en qualité de Président de la Société,

I. A PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Le Président rappelle que :

- Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 12 mai 2026, il a été décidé de réduire le capital social d'un montant nominal de QUATREVINGT-DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (92.500 €) pour le ramener de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €) à CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (157.500 €) par voie de rachat par la Société de CENT QUATRE-VINGT CINQ (185) actions détenues en pleine propriété par la société JUROM HOLDING, en vue de leur annulation (la « **Réduction de Capital** »), selon les modalités fixées par l'article L. 225-205 du Code de commerce ;

- Il a été décidé que ce rachat intervienne moyennant un prix global et forfaitaire de rachat de QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS (468.420 €), soit un prix unitaire de DEUX MILLE CINQ CENT TRENTE-DEUX EUROS (2.532 €) par action, et ce sous la condition suspensive d'absence d'opposition émanant des créanciers sociaux de la Société dans les vingt (20) jours qui suivront le dépôt au greffe du présent procès-verbal ou, en cas d'opposition(s), (i) du rejet de celle(s)-ci par le tribunal de commerce, (ii) du remboursement des créances et/ou (iii) de la constitution de garanties suffisantes ordonnées par le tribunal de commerce ;

- Les associés ont également donné tous pouvoirs au Président à l'effet de :
 - Constater la réalisation de la condition suspensive susmentionnée,
 - Constater la Réduction de Capital,
 - Procéder définitivement au rachat des actions ainsi qu'à leur annulation,
 - Payer le prix convenu comptant,
 - Procéder aux modifications corrélatives des statuts.

Docusign Envelope ID: 0D042AA4-7587-81EC-83D2-A0D5419B43CB

- Les autres associés de la Société, à savoir la société MATHCAM HOLDING et Monsieur Jean-Louis CHAREYRE, ont renoncé expressément aux droits qu'ils tenaient des dispositions légales et règlementaires leur permettant de présenter leurs propres actions au rachat par la Société dans les conditions exposées ci-dessus ;

- Le procès-verbal susvisé a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER le 13 mai 2026 ;

- A la date du 9 juin 2026, soit à l'expiration du délai de vingt jours fixé à l'article R. 225-205 du Code de commerce, aucune assignation formant opposition n'a été signifiée à la Société, ainsi qu'en atteste un certificat de non-opposition délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER de la même date.

II. A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES À :

- Constatation de la réalisation définitive de la Réduction de Capital ;
- Modifications statutaires ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Le Président décide, avec effet à compter de ce jour, le rachat par la Société de CENT QUATRE-VINGT CINQ (185) actions détenues par la société JUROM HOLDING pour un prix de rachat total de QUATRE CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS (468.420 €) euros, en vue de leur annulation.

Les actions rachetées sont annulées à compter de ce jour.

En conséquence, le Président constate que la Réduction de Capital, d'un montant de nominal de QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (92.500 €) pour le ramener de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €) à CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (157.500 €) par voie de rachat par la Société de CENT QUATRE-VINGT CINQ (185) actions détenues en pleine propriété par la société JUROM HOLDING, décidée par décisions des associés en date du 12 mai 2026, est devenue définitive.

Le capital social est réduit à hauteur de la somme des valeurs nominales des 185 actions rachetées, soit 92.500 €.

La différence entre le prix de rachat des 185 actions (468.420 €) et la somme des valeurs nominales des actions rachetées (92.500 €), soit 375.920 €, sera intégralement imputée sur le compte « Autres Réserves ».

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, le Président décide de la modification des articles 6 et 7 des statuts, avec effet à la date de ce jour, de la manière suivante :

ARTICLE 6 – APPORTS

Il est ajouté, à la fin de l'article 6, le paragraphe suivant :

Docusign Envelope ID: 0D042AA4-7587-81EC-83D2-A0D5419B43CB

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 12 mai 2026, le capital social de la Société a été réduit d'une somme de QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENTS (92.500 €) pour être ramené de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000 €) à CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (157.500 €), par annulation de 185 actions de la Société détenues en pleine propriété et rachetées dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes. »

ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Cet article sera désormais rédigé comme suit :

*« Le capital social est fixé à la somme de **CENT CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (157.500 €)**.*

*Il est divisé en **trois cent quinze (315) actions** de cinq cents euros (500 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées.*

Toutes les actions sont de même catégorie. »

Le reste des statuts de la Société demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent procès-verbal est signé par voie électronique par le biais de la plateforme DocuSign, ce que les parties reconnaissent et acceptent expressément. Le présent procès-verbal a été déposé sur ladite plateforme, permettant aux parties de le signer au moyen d'un accès personnel sécurisé.

Signé électroniquement, le 15 juin 2026.

Le Président :
P/ MATHCAM HOLDING
Monsieur Frédéric CHAREYRE

DocuSigned by:
Frédéric Chareyre
5082DF6A8158434...